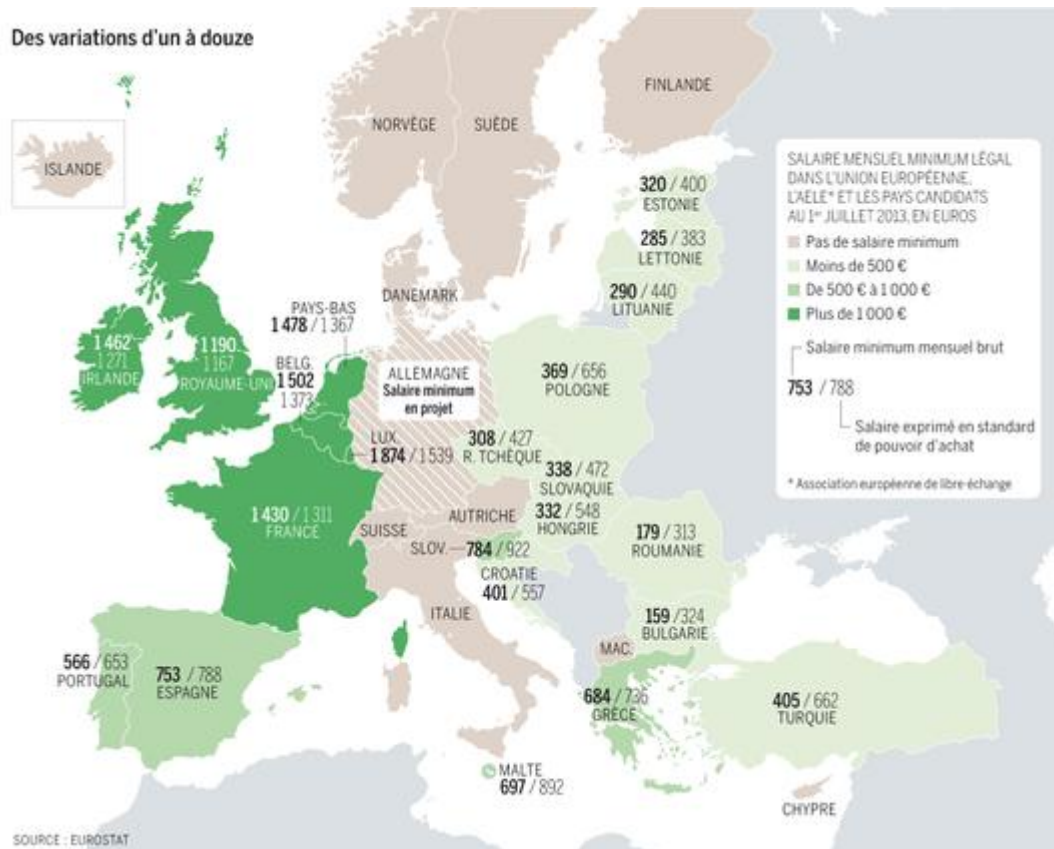


# Salaire minimum : le grand écart européen

LE MONDE | 22.11.2013 à 12h38 • Mis à jour le 22.11.2013 à 12h59 | Par Anne Eveno



Le

Monde

**Le clan des sept pays de l'Union européenne sans salaire minimum légal va prochainement perdre un membre de choix : l'Allemagne. La chancelière, Angela Merkel, a annoncé, jeudi 21 novembre, se résoudre à l'instauration d'un salaire minimum généralisé, une concession accordée à ses futurs partenaires de gouvernement, les sociaux-démocrates du SPD.**

A l'heure actuelle, 21 des 28 Etats de l'Union ont un salaire minimum, les irréductibles étant, outre l'Allemagne, l'Italie, le Danemark, la Finlande, la Suède, l'Autriche et Chypre. « L'absence de salaire minimum dans les pays nordiques, comme en Allemagne jusqu'ici, s'explique par la place laissée à la négociation collective dans ces Etats, avec à la clé des minima de branches ou des négociations salariales menées au sommet et déclinées ensuite dans les branches et les entreprises, explique Christine Erhel, chercheuse au Centre d'études de l'emploi. Le système fonctionne tant qu'on est dans une logique d'accroissement des minima de branches mais ce n'était plus le cas en Allemagne dans certains secteurs. » Avant de poursuivre : « Dans un contexte de mondialisation et de concurrence accrue,

*l'instauration d'un salaire minimum est une nécessité, faute de quoi certains secteurs seront plongés dans une spirale à la baisse des salaires. »*

## **LE « SMIC BULGARE » EST LE PLUS BAS DES SALAIRES MINIMUM DE L'UNION**

Au sein même des pays à salaire minimum légal, c'est le grand écart, comme le montrent les données publiées par l'institut européen de la statistique Eurostat en juillet. A 159 euros brut par mois, le « smic bulgare » est le plus bas des salaires minimum de l'Union. Il est aussi inférieur au salaire minimum légal... chinois.

A l'autre bout de l'échelle des salaires minimaux dans l'Union européenne, le mieux loti des « smicards » est luxembourgeois, avec un salaire mensuel brut de 1 874 euros. Soit un rapport de 1 à 12. La France se situe à la cinquième place des pays les plus généreux, derrière le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas et l'Irlande.

Exprimés en standard de pouvoir d'achat (SPA) pour tenir compte des différences de prix entre les pays, les écarts se réduisent mais la hiérarchie globale n'est modifiée que marginalement.

Dans ce classement, la Bulgarie cède la dernière place à la Roumanie, dont le salaire minimum en SPA de 313 euros est près de cinq fois inférieur à celui du Luxembourg. La France gagne, elle, une place au détriment de l'Irlande.

Une autre manière, sans doute plus pertinente, de comparer les niveaux de smic en Europe est de le rapporter au salaire moyen. « *Le niveau du salaire minimum se situe entre 30 % et 50 % des salaires bruts moyens dans l'industrie, la construction et les services » », note Eurostat. Représentant 50,2 % du salaire moyen, c'est en Grèce que le salaire minimum légal est le plus élevé de l'Union européenne devant la Slovénie et la France (47 %). A l'opposé, il se situe sous la barre des 32 % du salaire moyen en République tchèque.*

## **SOUTIEN DE LA DEMANDE**

Le salaire minimum, qui existe dans la plupart des économies industrielles, dont les Etats-Unis depuis 1938, ne fait pas l'unanimité parmi les économistes. Présenté par certains comme un instrument de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités, le salaire minimum est critiqué par d'autres pour ses effets négatifs sur l'emploi. A un niveau trop élevé, il pèserait sur la compétitivité des entreprises.

En fonction des circonstances économiques et politiques, les gouvernements se trouvent donc à arbitrer entre ces deux variables pour en fixer l'étiage et l'évolution. Le niveau adéquat du salaire minimum est généralement évalué par les économistes autour de 50 % du salaire médian.

Sur ce point, la France est hors des clous. A 60 % du salaire médian contre 48 % en moyenne dans l'OCDE, « *le salaire minimum rapporté au salaire médian est plus élevé en France que dans n'importe quel pays de l'OCDE* », regrettait d'ailleurs en 2012 l'Organisation de coopération et de développement économiques.

« En période de croissance forte, vous avez tout à gagner à introduire un salaire minimum : vous réduisez les inégalités, vous injectez du pouvoir d'achat et vous avez moins de redistribution. Dans un contexte favorable, il n'y a pas de dégradation de l'emploi », nuance Guillaume Allègre, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques.

C'est ainsi que le Royaume-Uni a pu réinstaurer un salaire minimum en 1998 et le faire progresser de 4,8 % entre 2000 et 2008 sans impact négatif pour l'emploi. En revanche, estime M. Allègre, du fait de son niveau déjà élevé, une hausse du smic en France, au-delà de sa revalorisation automatique, provoquera des « *effets faiblement négatifs* ».

## **PIERRE MOSCOVICI A SALUÉ LA DÉCISION ALLEMANDE**

Avec la crise dans la zone euro, les gouvernements ont pu jouer du curseur « salaire minimum ». Dans un premier temps, dans les années 2007-2008, les pouvoirs publics ont mené une politique contracyclique en augmentant le salaire minimum afin de redonner du pouvoir d'achat et d'alimenter la consommation.

Puis, dans le cadre des plans de rigueur, ils ont procédé à des gels, voire à des baisses, à compter de 2011. Cela a été le cas en Irlande, au Portugal et en Grèce. Ces ajustements, souvent réclamés par les bailleurs de fonds internationaux, ont pour objectif à la fois de redonner de la compétitivité à ces économies dans la tourmente en allégeant les charges pesant sur les entreprises et de redresser les finances publiques.

La Commission européenne, en proposant en 2012 l'instauration d'un salaire minimum européen, a montré tout l'intérêt qu'elle portait à cet instrument qui a fait ses preuves en matière de soutien de la demande et de réduction des inégalités. Si tous les pays du nord de l'Europe et l'Allemagne adoptent un salaire minimum, cela devrait relancer leur demande intérieure et profiter à leurs partenaires européens dont la compétitivité a été dégradée au début des années 2000. C'est du moins l'espoir de Pierre Moscovici. Le ministre français de l'économie a salué, jeudi, la décision allemande d'instaurer à son tour un salaire minimum, y voyant le « *signal d'une approche plus coopérative* ».